



UN MÉTIER
TERRASSIER



Un terrassier est ouvrier qui réalise des travaux de déblaiement, de terrassement ou des fouilles dans la terre.

Le contrôleur des finances de Louis xv, Philippe Orry (1689-1747) charge tous les intendants, en 1738, de réquisitionner les paysans et leurs outils pour construire ou réaménager la voirie du royaume. Grâce aux corvées des paysans riverains, le royaume est équipé de 30 000 kilomètres de routes pavées.

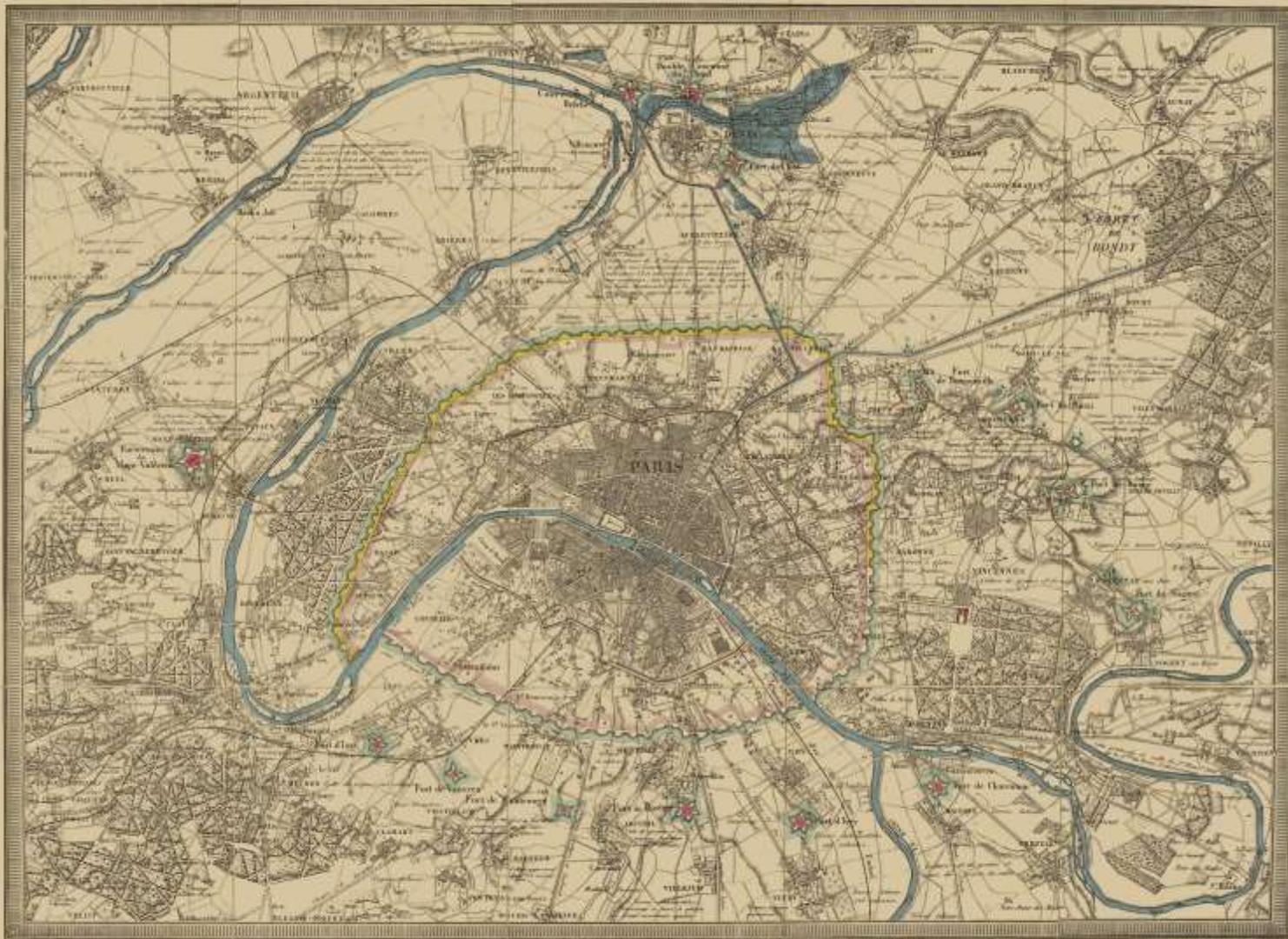
Il s'en suit la création, en 1747, de la première école de génie civil, l'École des ponts et chaussées.



le chemin pavé Chartres a Paris

Dans un acte du 1er novembre 1741, on cite le chantier de l'Abyme ou de la Chevallerie (d'un sieur Chevallier, ancien propriétaire) qui confinait un " nouveau grand chemin de Chartres, au lieu estoit autrefois un abyme ". Les registres paroissiaux de Gometz-le-Château citent le décès du 9 mai 1731 de Nicolas Dauge 27/28 ans, ouvrier terrassier pour le chemin du roy.

La construction aurait-elle duré 10 ans



* Espaces réservés pour établissements militaires.
 A. Bâtiments de guerre réservés au soldat.
 C. Bâtiments réservés aux officiers.
 M. Bâtiments réservés aux militaires.



DÉTAILS DE L'CEINTURE CONTINUE.

Cette ceinture continue de fortifications est destinée à protéger la ville de Paris contre les attaques de vive force. Elle est composée de plusieurs ouvrages militaires, dont les principaux sont :

Fort de la Vierge	Fort de Vincennes
Fort de St-Mandé	Fort de St-Denis
Fort de St-Martin	Fort de St-Pierre
Fort de St-Louis	Fort de St-James
Fort de St-Jacques	Fort de St-Germain
Fort de St-Etienne	Fort de St-Nicolas
Fort de St-Michel	Fort de St-Lazare
Fort de St-Pierre	Fort de St-Jacques
Fort de St-Louis	Fort de St-Martin
Fort de St-Mandé	Fort de Vincennes



Cette ceinture continue de fortifications est destinée à protéger la ville de Paris contre les attaques de vive force. Elle est composée de plusieurs ouvrages militaires, dont les principaux sont :

Échelle : 1:50,000
 1 centimètre = 500 mètres

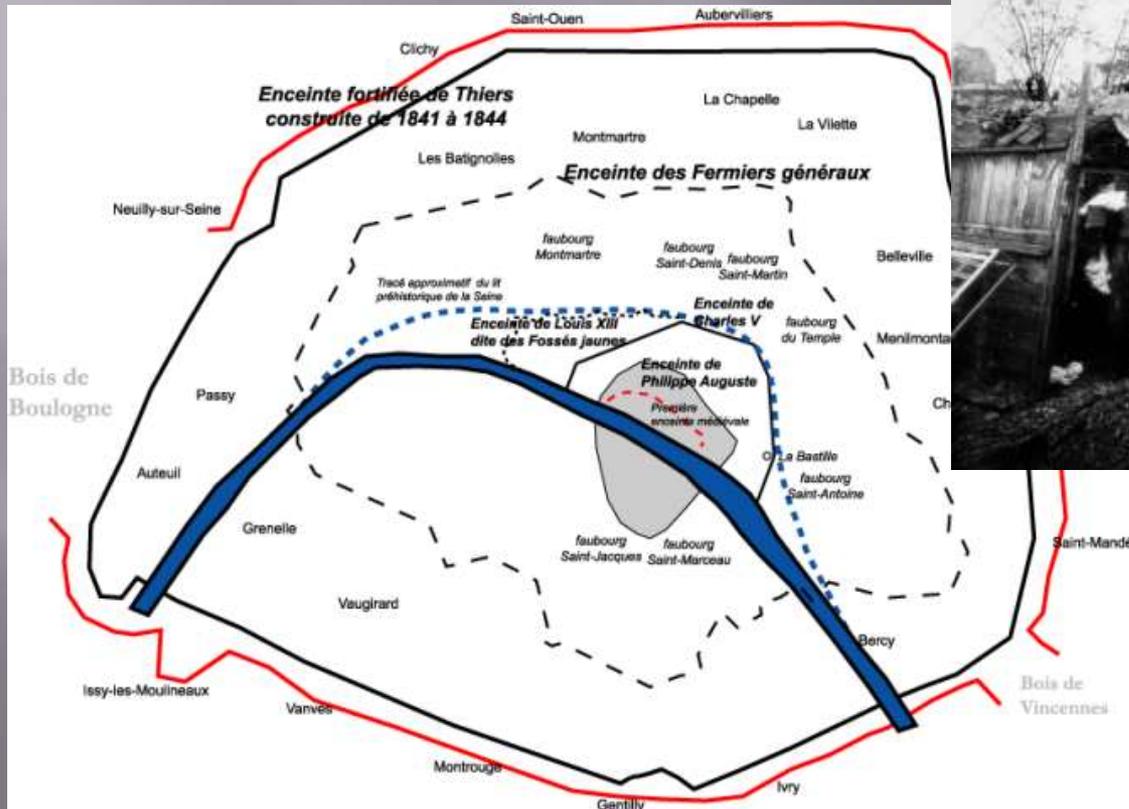
34414

Les ouvriers terrassiers
des environs de Paris
allant travailler sur les
fortifications



La loi du 19 avril 1919 annonce
la démolition des “fortifs”.
Les terrains ainsi libérés seront
replacés par “ la zone ”.

LES FORTIFICATIONS DE PARIS CONSTRUITES PAR THIERS DE 1841 À 1844



Bien que l'évacuation de la zone ait fortement accéléré pendant la seconde guerre mondiale, les derniers zoniers ne la quitteront qu'en 1970, lors de la construction du périphérique (1956-1973)...



À chaque porte des « fortifs » il y avait l'octroi pour payer des taxes sur les marchandises qui rentaient dans Paris.

Baraques de chiffonniers sur la zone



L'arrivée des Bretons à Paris

De tout temps il y eut des bretons présents à Paris, puisque l'on trouve des signes de leur présence au Moyen Age, ainsi que dans les périodes qui ont suivi.

Mais c'est la naissance du chemin de fer qui relia Brest à Paris en 1865, puis Quimper et Nantes, qui fut le facteur décisif de la venue par milliers des bretons, dont une très grande partie des Côtes du Nord (d'Armor maintenant).



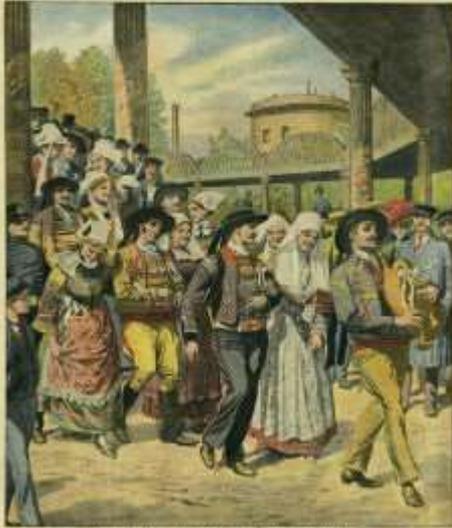
Le départ de la Bretagne était une nécessité : chercher ailleurs le travail qui ne pouvait être trouvé sur la terre natale.

La grande majorité est venue à Paris.

L'immigration vers Paris, de beaucoup la plus importante (plus forte que celle des Auvergnats) est aussi l'une des plus anciennes. En 1883, le nombre des bretons dans la capitale atteignait déjà 12.000.

Le Petit Journal

ANNÉE 1904 N° 1177 SUPPLÉMENT ILLUSTRÉ
MARDI 22 OCTOBRE 1904
PUBLIÉ PAR LE PETIT JOURNAL
10, RUE DE LA PAIX, PARIS



UNE BOUÉE BRETONNE EN PLEIN PARIS

S'il est une communauté solidaire à Paris, c'est bien celle des Bretons, qui, depuis un siècle déjà, s'est organisée pour accueillir d'abord les terrassiers du métro fraîchement débarqués à la gare Montparnasse.



104. PARIS - Travaux souterrains de construction du Métropolitain - Elargissement d'une galérie C. M.



les grèves de 1888 des terrassiers de la
ligne de chemin de fer de Limoges à
Brive

Tout avait commencé à Paris par une
très dure grève des terrassiers engagés
dans les grands travaux de la capitale,
au début du mois d'août 1888. Le
journal L'Illustration en avait
largement rendu compte, et publié des
gravures des événements. Car si la
photographie existait déjà, la presse
n'était pas en mesure de reproduire les
clichés dans ses pages. La méthode
pour informer le lecteur par l'image
consistait donc à publier des gravures
souvent établies à partir de
photographies originales.



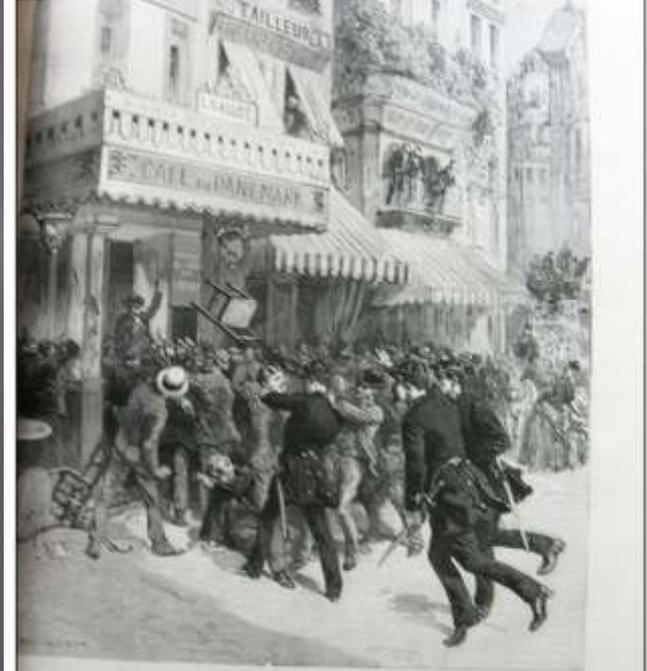
Grévistes renversant des
tombereaux lors d'une
manifestation, rue de
Lamothe-Piquet à Paris
(L'Illustration n° 2372 du
11 août 1888).

Le 2 juin 1908, à Vigneux-sur-Seine, alors que les ouvriers des sablières sont en grève depuis un mois pour l'amélioration de leurs conditions de travail (douze heures par jour, les pieds dans l'eau, pour un salaire de misère), des heurts se produisent entre les grévistes et des briseurs de grèves protégés par les gendarmes. Dans l'après-midi le comité de grève qui s'est installé dans l'Hôtel-restaurant du Progrès est encerclé par les gendarmes exigeant qu'on leur livre un ouvrier qui aurait le matin même donné un coup de poing à un gendarme. Empêchés d'entrer dans le local par les grévistes, les gendarmes font usage de leurs armes, tuant deux ouvriers : Emile Goebellina (terrassier de 17 ans) et Pierre Le Foll (ouvrier charpentier de 48 ans) et blessent plus ou moins grièvement par balles neuf autres travailleurs.

En 1911, à la suite d'un article de "La Guerre sociale" relatant les aveux d'un agent provocateur, dénommé Luc Métivier concernant les manipulations de Clemenceau afin de légitimer la répression de la CGT. « Le Tigre » gagne ainsi un nouveau surnom, l'« Empereur des mouchards ».



ED



LES GREVES A PARIS
En 1890, les grévistes marchent sur les rues de la capitale, dans l'attente de la fin de la grève.

Confédération Générale du Travail

GOUVERNEMENT d'Assassins!



Après les massacres de Sarlabous, de Bas-Étigny, le Gouvernement assomme à Vigneux. Déjà, il a tué les grévistes de Sarlabous. Les grévistes de Sarlabous ont été tués en masse. Les grévistes de Sarlabous ont été tués en masse. Les grévistes de Sarlabous ont été tués en masse.

Cette JOURNÉE, de 10 heures à midi, une quinzaine de grévistes, après avoir eu soin, à une distance de quelques mètres, de charger leurs revolvers et carabines, se présentèrent devant l'établissement où siège le Comité de grève. Sous le prétexte d'arrêter, sans mandat, un gréviste qu'ils supposaient réfugié dans la salle de réunion, ils tentèrent de pénétrer de force.

Les grévistes s'opposèrent à l'invasion de ces locaux. Mais chez eux, dans un domicile privé, en réunion privée, ils n'avaient pas à obtempérer aux injonctions des grévistes.

Cependant, les policiers revêtus sous de faux par l'attitude défensive des grévistes, — obéissant sans doute à un mot d'ordre, — se divisèrent en deux groupes. L'un qui resta posté face à la porte d'entrée; l'autre qui alla se mettre devant les rebords de la salle de réunion.

Et la fusillade commença!

Tandis que le premier bande fusillait les grévistes par la porte, le deuxième bande les traitait à l'intérieur, au travers des fenêtres.

Les assassins tirèrent jusqu'à épuisement de leurs munitions!

Les grévistes, qui étaient complètement démunis d'armes, — aucun n'ayant le moindre revolver dans sa poche, — ne purent que très intelligemment se défendre.

Et pourtant, quel dommage que les critiques, s'ils avaient répondu du ton en face à la fusillade? Ils avaient, légalement, le droit de repousser les assaillants par la force.

Quel dommage que leur crime de s'être dévoués?

Quel dommage que leur crime de reprocher d'avoir répondu à coups de revolvers aux carabines et aux revolvers des grévistes?

Et se le feront pas! Ils n'avaient pas d'armes. Et puis, il faut le dire, il y a chez eux encore la foi en le message démocratique. Ne leur avait-on pas toujours dit, à ces travailleurs nouvellement venus à la vie syndicale, que la République est un régime de liberté? Que, sous ce régime, les ouvriers ont le droit de grève, de réunion, de discussion?

Et voilà que, brutalement, sans sommations, les balles des grévistes noient leurs illégitimes dans leur propre sang!

A qui incombent les responsabilités de ce nouveau crime?

Sous l'avis de : au Gouvernement, — au trio CLEMENCEAU-BRIAND-VIVIANI.

Clemenceau! Vous avez prétendu que les ouvriers ont le droit de grève, de réunion, de discussion.

Clemenceau! Vous avez prétendu que les ouvriers ont le droit de grève, de réunion, de discussion.

Clemenceau! Vous avez prétendu que les ouvriers ont le droit de grève, de réunion, de discussion.

Clemenceau! Vous avez prétendu que les ouvriers ont le droit de grève, de réunion, de discussion.

Clemenceau! Vous avez prétendu que les ouvriers ont le droit de grève, de réunion, de discussion.

Clemenceau! Vous avez prétendu que les ouvriers ont le droit de grève, de réunion, de discussion.

Clemenceau! Vous avez prétendu que les ouvriers ont le droit de grève, de réunion, de discussion.

Clemenceau! Vous avez prétendu que les ouvriers ont le droit de grève, de réunion, de discussion.

Clemenceau! Vous avez prétendu que les ouvriers ont le droit de grève, de réunion, de discussion.

Clemenceau! Vous avez prétendu que les ouvriers ont le droit de grève, de réunion, de discussion.

Clemenceau! Vous avez prétendu que les ouvriers ont le droit de grève, de réunion, de discussion.

Clemenceau! Vous avez prétendu que les ouvriers ont le droit de grève, de réunion, de discussion.

Clemenceau! Vous avez prétendu que les ouvriers ont le droit de grève, de réunion, de discussion.

Clemenceau! Vous avez prétendu que les ouvriers ont le droit de grève, de réunion, de discussion.

Clemenceau! Vous avez prétendu que les ouvriers ont le droit de grève, de réunion, de discussion.

Clemenceau! Vous avez prétendu que les ouvriers ont le droit de grève, de réunion, de discussion.

Clemenceau! Vous avez prétendu que les ouvriers ont le droit de grève, de réunion, de discussion.

Clemenceau! Vous avez prétendu que les ouvriers ont le droit de grève, de réunion, de discussion.

Clemenceau! Vous avez prétendu que les ouvriers ont le droit de grève, de réunion, de discussion.

Clemenceau! Vous avez prétendu que les ouvriers ont le droit de grève, de réunion, de discussion.

Clemenceau! Vous avez prétendu que les ouvriers ont le droit de grève, de réunion, de discussion.

Clemenceau! Vous avez prétendu que les ouvriers ont le droit de grève, de réunion, de discussion.

Clemenceau! Vous avez prétendu que les ouvriers ont le droit de grève, de réunion, de discussion.

Clemenceau! Vous avez prétendu que les ouvriers ont le droit de grève, de réunion, de discussion.

Clemenceau! Vous avez prétendu que les ouvriers ont le droit de grève, de réunion, de discussion.

Clemenceau! Vous avez prétendu que les ouvriers ont le droit de grève, de réunion, de discussion.

Clemenceau! Vous avez prétendu que les ouvriers ont le droit de grève, de réunion, de discussion.

Clemenceau! Vous avez prétendu que les ouvriers ont le droit de grève, de réunion, de discussion.

LE COMITÉ CONFÉDÉRAL

PLACEMENT GRATUIT sans frais des agents de l'industrie



En 1909 : des grèves éclatent.

Les revendications sont :

- la journée de travail de 10 heures
- les heures supplémentaires payées le double
- un repos hebdomadaire garanti
- suppression des ouvriers à la tâche
- le salaire horaire revu à la hausse
- casse-croûte matin et soir
- acomptes à volonté
- reconnaissance du syndicat.



Plaque souvenir posée le 5 juin 2004 sur l'Auberge Fleurie de Vigneux (où s'est produit les fusillades) par des syndicalistes de la CGT et de CNT (Section Unifiée du Bâtiment)

La construction de la Ligne Paris-Chartres par Gallardon



Un autre mouvement de grève éclate le 25 février 1913 parmi les terrassiers travaillants sur Gometz-le-Châtel puis Orsay (cent cinquante grévistes) et s'étant sur les lots de Palaiseau

Des ouvriers bretons qui ne demandent qu'à travailler ne veulent pas se trouver sous la domination des meneurs. Ce qui amène des rixes qui éclatent à Gometz-le-Châtel ou certains résident dans des "cantines".



Mars 1913 Manifestation des terrassiers

1913-1914, DES TERRASSIERS ENTRE PALAISEAU ET VILLEBON



1913-1914, DES TERRASSIERS ENTRE PALAISEAU ET VILLEBON



EN 1910, DES GRÈVES



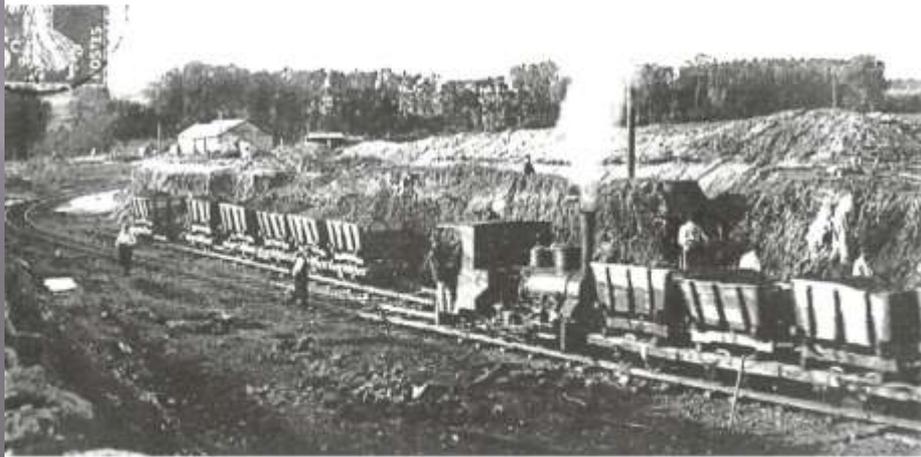
LE TERRASSEMENT À ORSAY

Vallée de Chevreuse. — 89. ORSAY. — Pelle mécanique
utilisée aux travaux de la ligne Paris-Chartres - M. V.

Orsay le 14 août 1913



MÉCANISATION DU TERRASSEMENT





En-tête du journal *Le Terrassier* « Organe du Syndicat général des ouvriers terrassiers, puisatiers-mineurs, tubistes, poseurs de rails et parties similaires des départements de la Seine et de Seine-et-Oise »
N° 177, juillet 1927.

UNE VIE D'EXPATRIÉS BRETONS

La famille **Guilloux - Peuron**, originaire du Morbihan, se déplace au grés des chantiers sur les lignes de chemin de fer en construction. Son épouse y est cantinière.

- Louis **Guilloux** naîtra à MALGUÉNAC le 7 octobre 1868 fils d'un cultivateur. Il sera cultivateur.

- A AUBERVILLE (76) en 1896, déjà terrassier, mariage avec Perrine Peuron en 1894.

- En 1898, naissance d'un enfant, Joseph Guilloux.

À BERTHEAUVILLE (76) , ligne Paris-Fécamp, Louis GUILLOUX est chef de chantier.

- Sur la ligne PARIS CHARTRES il est terrassier.

- En 1900, naissance de Louis Guilloux.

- En 1903, LES ESSART-LE-ROI Yvelines, ligne PARIS-BREST.

- En 1908, décès de Louis Guilloux (père) - BLEURY Eure-et-Loir, ligne PARIS-CHARTRES par GALLARDON.

-Rochefort-en-Yvelines, Louis Guilloux (fils) passe son certificat d'études, naissance d'une demie sœur, Marcelle Le Roux.

-- En 1924, mariage du fils, Louis Guilloux avec une fille de Gometz-le-Châtel, Aimée Auclin. Il meurt en 1940.

- En 1910, second mariage de Perrine Peuron avec Mathurin Le Roux, terrassier, né à Merland Morbihan, son père est terrassier au Havre - 3 témoins au mariage, tous terrassiers, de ce couple naîtront trois enfants, du premier mariage il y avait déjà quatre enfants.

La ligne n'allant plus que ANTONY, Hauts-de-Seine, Perrine Peuron tient un café-restaurant près du viaduc.

- En 1924, à VERRIÈRES-LE-BUISSON décès de Mathurin Le Roux et de sa fille Marcelle Le Roux.

- En 1958, MASSY, Essonne, décès de Perrine Peuron.

LE TERRASSEMENT D'HIER ET D'AUJOURD'HUI

